

Envoyé en préfecture le 08/12/2014

Reçu en préfecture le 08/12/2014

Affiché le

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**  
**ARRONDISSEMENT DE VIENNE**  
**Canton de SAINT JEAN-DE-BOURNAY**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°2014-58**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoir : 4

Votants : 13

L'an deux mil quatorze,

Le premier décembre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de Tramolé

s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 25 novembre 2014

**OBJET : APPROBATION DU PROJET D'EXTENSION DE L'ECOLE**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Arnaud DUCELIER FAUVY, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

**EXCUSES** : Michel PERRET, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Erwan BRACCHI

Arnaud DUCELIER FAUVY est élu secrétaire de séance.

Délibération prise conformément aux statuts du S.I.V.U. du groupe scolaire CULIN-TRAMOLÉ qui imposent une délibération des deux conseils municipaux pour tous travaux excédant 40.000 €.

Suite au devis estimatif de 180.000 € HT fourni par Monsieur Daniel RUET, Architecte, mandaté par le S.I.V.U. pour réaliser une étude sur le projet d'extension du groupe scolaire, les travaux devant être achevés pour la rentrée scolaire 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**DONNE**, son accord pour la réalisation des travaux d'extension du groupe scolaire.

Jean-Michel DREVET,  
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Certifié exécutoire et Affiché